

Canada - Europe
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Europe

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la réunion du Comité
permanent des parlementaires de la région arctique**

Association parlementaire Canada-Europe

**Syktyvkar, République de Komi, Russie
les 28 et 29 septembre 2011**

Rapport

INTRODUCTION

M. Peter Goldring, député, a dirigé une délégation canadienne de deux personnes à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique (CPPRA) (le Comité) qui a eu lieu à Syktyvkar, en Russie, les 28 et 29 septembre 2011. L'autre membre de la délégation était M. Dennis Bevington, député. M. Sebastian Spano, du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement, a accompagné la délégation à titre de conseiller. L'ébauche de procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2011 tenue à Syktyvkar, dans la République de Komi, en Russie, est annexée au présent rapport. Ce procès-verbal a été rédigé par la secrétaire général du Comité.

La Conférence des parlementaires de la région arctique est un organisme parlementaire réunissant les délégations nommées par les parlements nationaux des États de l'Arctique (le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis d'Amérique et le Parlement européen). Y siègent également des participants permanents représentant les peuples autochtones, auxquels s'ajoutent des observateurs. La Conférence se réunit aux deux ans. La huitième conférence a eu lieu à Fairbanks, en Alaska (États-Unis), du 12 au 14 août 2008.

Entre les conférences, la coopération entre les parlementaires de la région arctique est assurée par le Comité permanent, dont les activités ont commencé en 1994. La Conférence et le Comité permanent prennent des initiatives visant à promouvoir la coopération dans la région arctique et agissent, notamment, à titre de tribune parlementaire pour l'examen des questions se rapportant aux travaux du Conseil de l'Arctique. Le Comité permanent participe aux travaux du Conseil à titre d'observateur.

SOMMAIRE DE LA RENCONTRE

A. Exposés de représentants de la République de Komi

La rencontre est précédée d'exposés présentés par des représentants de la République de Komi afin de faire le point sur le développement économique, la gouvernance, les ressources et l'environnement, le soutien aux cultures et aux peuples autochtones et l'éducation dans la République de Komi.

1. Coopération intergouvernementale et interrégionale dans la région arctique – l'expérience de la République de Komi

Le sénateur Vladimir Torpolov, membre du CPPRA et ancien gouverneur de la République de Komi, donne un aperçu des activités de son pays en matière de coopération intergouvernementale et interrégionale. Il souligne qu'un certain nombre d'ententes bilatérales et multilatérales ont été conclues entre la République de Komi et d'autres pays de la région arctique. La plus importante est sans nul doute l'entente de

coopération euro-arctique de la région de la mer de Barents, en vertu de laquelle la République de Komi et quatre autres régions du Nord-Ouest de la Russie participent à des activités de coopération régionale. La région de Barents regroupe elle-même 14 régions situées dans le Nord de la Russie, en Finlande, en Suède et en Norvège.

L'intégration des régions nordiques, qui suppose la construction de voies de communication, la promotion des cultures régionales et le développement économique, est une priorité pour la République de Komi. L'un des projets d'investissement les plus importants à cet égard est la construction d'une voie de chemin de fer principale reliant les pays et les régions de la région de Barents. Un projet visant à protéger et à préserver les fragiles espèces nordiques et leur habitat naturel, dans le delta du Pechora, a été lancé en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial. Un fonds de quatre millions d'euros a été établi à cette fin.

La République de Komi et la Finlande, qui appartiennent toutes deux au monde finno-ougrien, sont étroitement liées. En fait, les deux pays collaborent dans de nombreux domaines, notamment l'exploitation forestière, la pêche, l'élevage pastoral des rennes, la protection de l'environnement, le tourisme, l'énergie et les soins médicaux. On a récemment ouvert un centre culturel finno-ougrien, ainsi qu'un parc, dans le village d'Yb.

2. L'avancement de la recherche et des connaissances scientifiques sur l'Arctique dans la République de Komi

M. Askhab Askhabov, président du présidium du Centre des sciences de Komi à l'Académie des sciences de Russie, a étudié l'histoire et l'évolution récente de la recherche scientifique dans la République de Komi. Il signale que la recherche scientifique a joué un rôle important dans l'essor des divers secteurs industriels de la République. Le Centre des sciences de Komi, qui relève de l'Université d'État, compte six principaux instituts et écoles scientifiques, notamment dans les domaines de la biologie, de la chimie et de la géologie. La création de l'université elle-même remonte au tournant du XX^e siècle. Les spécialistes du Centre des sciences collaborent avec ceux de centres situés dans d'autres pays de la région arctique, notamment la Norvège, la Finlande et le Canada. Une grande partie des travaux réalisés au Centre des sciences ont trait à l'exploitation des ressources naturelles. L'institut de géologie est à établir la cartographie des champs pétrolifères tandis que l'institut de biologie étudie les écosystèmes de la toundra, et évalue les liens entre les gaz à effet de serre et les voies de migration des rennes du Nord. En collaboration avec un centre de recherche scientifique norvégien, les chercheurs de la République continuent d'étudier les effets des activités du secteur pétrolier et gazier sur la santé des habitants de la région.

M. Askhabov souligne que la République de Komi, bien qu'elle ait ressenti les effets de la récession économique qu'a connue une bonne partie de l'Europe, s'est beaucoup mieux tirée d'affaire que d'autres régions nordiques. En effet, le pays reçoit régulièrement des redevances sur la vente de pétrole. Son taux de chômage, qui oscille entre 3 % et 4 %, compte parmi les plus bas en Russie. Même si l'on a assisté à un exode des cerveaux, de nombreux jeunes ayant quitté les régions rurales ou éloignées

pour aller s'établir dans les villes, l'intérêt des jeunes pour les sciences et la protection de l'environnement ne fait pas défaut.

3. Gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement – perspectives régionales

M. Sergei Geraimovich, sous-ministre au ministère des Ressources naturelles et de la Protection de l'environnement de la République de Komi, présente un exposé sur la gestion des ressources naturelles. Il souligne que la République compte parmi les régions les plus riches en ressources naturelles de toute la Russie. Elle recèle d'importantes réserves pétrolières, gazières et minérales, dont 145 champs gaziers et 6 mines de charbon. Les travaux de protection de l'environnement sont prioritaires pour la République, surtout depuis le grave déversement d'hydrocarbures survenu dans les années 1990. M. Geraimovich souligne certains des travaux les plus remarquables accomplis à cet égard, notamment la création d'une aire protégée de six millions d'hectares, ce qui représente quelque 14,5 % du territoire total de la République; l'élaboration de normes en matière d'utilisation des terres; un projet de recherche sur le méthane; et un projet destiné à améliorer et à surveiller la qualité de l'eau potable. Il termine en précisant que l'on est à préparer un inventaire des aires protégées – on en compte environ 137 – qui servira à préserver la faune et les environnements naturels.

4. Soutien des peuples autochtones dans la République de Komi

L'exposé sur le soutien des peuples autochtones est prononcé par M. Valery Markov, vice-président principal du conseil d'État de la République. La constitution accorde certains droits particuliers aux Autochtones, notamment des droits linguistiques et économiques et le droit à la protection de la culture komie. Elle accorde également aux représentants komis le droit de participer au conseil d'État de Komi, et de ce fait de participer au processus législatif. En outre, des lois protègent les langues autochtones (le komi est enseigné dans les écoles en tant que deuxième langue officielle) et l'élevage des rennes, à titre d'activité économique et culturelle propre aux Komis, et soutiennent d'autres activités économiques et entreprises autochtones traditionnelles.

Quelque 60 % de la population de la République de Komi est d'origine russe, et 25 % d'origine komie. Les Komis comptaient pour 50 % de la population au milieu du XX^e siècle. Cette diminution radicale est en grande partie due à l'afflux de Russes venus chercher de l'emploi dans les secteurs de l'exploitation minière et pétrolière.

En réponse aux questions des membres du Comité, M. Markov indique que l'égalité des sexes et la participation des femmes à la vie de la société, particulièrement dans les universités, vont en progressant. La République de Komi s'inspire d'ailleurs de l'exemple de ses voisins de l'Arctique afin d'améliorer les perspectives éducatives et économiques des femmes.

5. Participation des universités de la République de Komi aux programmes d'échange internationaux

M. Georgy Korsunov, adjoint du recteur, Relations externes de l'Université polytechnique d'État à Ukhta, présente l'exposé sur ce point de l'ordre du jour.

Les établissements d'enseignement de la région de l'Arctique et ceux d'autres pays entretiennent des relations de collaboration très étroites. Ces relations se sont avérées d'une très grande importance pour la République de Komi, car elles ont permis à des étudiants komis de suivre des cours à l'étranger et d'enrichir les programmes éducatifs de la République. Parmi les nombreuses ententes de coopération de cet ordre, M. Korsunov cite les suivantes :

- Université d'été destinée aux enseignants offerte par l'Université des sciences appliquées de Seinäjoki, en Finlande.
- Programme pour jeunes professionnels des secteurs de la foresterie et du commerce international donné en Russie et en Finlande.
- Programme de « baccalauréat en études nordiques (circumpolaires) » à distance offert en anglais, en collaboration avec l'Université de Nordland en Norvège.
- Programme d'échange d'étudiants North2North, entre la République de Komi et la Norvège, et comportant des bourses d'études.
- Programme d'études conjoint sur les régions de l'Arctique offert avec l'Université de Versailles, en France.
- Plusieurs groupes de travail et projets de recherche mis en œuvre avec la collaboration de l'Université de l'Arctique à Barents.
- Collaboration entre l'Université technique d'État à Ukhta et, notamment, l'Université de l'Arctique, le programme Fulbright, le Kazakhstan (programmes d'échanges d'étudiants) et le ministère des Affaires étrangères des États-Unis (programmes d'anglais).

6. Changements climatiques pendant l'ère quaternaire dans la partie européenne de la Russie

Ce point de l'ordre du jour fait l'objet d'un exposé par M^{me} Lyudmila Andreicheva, chef de département à l'Institut de géologie du Centre des sciences de Komi de l'Académie des sciences de Russie. M^{me} Andreicheva présente les résultats des recherches qu'elle a effectuées sur le sujet. Elle en arrive à la conclusion que les températures sont en fait moins élevées aujourd'hui qu'au début de la période quaternaire, celle au cours de laquelle l'*homo sapiens* a fait son apparition. Elle précise qu'il y a 300 000 ans, les températures étaient supérieures d'environ un à deux degrés à celles d'aujourd'hui et qu'elles étaient plus élevées de deux à quatre degrés il y a 180 000 ans. Et bien que les modèles de températures connaissent des fluctuations, elle indique que les récentes périodes de température élevée sont plus froides que les précédentes d'environ un degré.

B. Réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique, le 28 septembre 2011

L'ordre du jour de la réunion du Comité permanent est légèrement modifié par rapport à celui qui a été distribué avant la réunion. L'ordre du jour révisé et le procès-verbal de la réunion tenue à Reykjavik les 9 et 10 juin sont approuvés.

1. 10^e Conférence des parlementaires de la région arctique

Les membres du Comité conviennent que la 10^e Conférence des parlementaires de la région arctique aura lieu du 5 au 7 septembre 2012 à Akureyi, en Islande.

M^{me} Gretarsdottir, de la délégation islandaise, rend compte des préparatifs en vue de la tenue de la Conférence, au cours de laquelle il est proposé d'aborder les trois grands thèmes suivants :

- Le développement durable
- La responsabilité sociale des entreprises, tout particulièrement dans les petites collectivités
- L'amélioration du développement humain dans l'Arctique

Ces thèmes seront mieux définis au fur et à mesure de la planification. Parmi les autres questions à préciser, on mentionne l'analyse approfondie du financement du développement commercial dans le Nord, compte tenu de la crise financière, et la mise en œuvre de mesures concrétisant les recommandations stratégiques découlant des études scientifiques.

Le président du Comité recommande de nommer un rapporteur pour chacun des trois sujets qui font l'objet de la Conférence. Il est proposé de nommer des représentants du Canada, de la Finlande et de la Suède à cette fonction. Les membres de toutes les délégations indiquent qu'ils doivent d'abord vérifier auprès des autorités de leur pays s'il leur est possible d'agir à titre de rapporteurs et qu'ils en informeront le Comité lorsqu'ils le sauront.

2. Gouvernance de l'Arctique, une région en pleine évolution

Les membres du Comité discutent des propositions présentées dans la version préliminaire révisée du document intitulé *Governance of the Arctic in an Evolving Arctic Region*, daté du 9 août 2011. De façon générale, les membres appuient ces propositions. Le président du Comité analyse celles qui ont été mises à jour à la suite des discussions qu'ont eues les membres du Comité lors de la réunion tenue à Reykjavik en juin 2011. Il fait remarquer aux membres que l'entente proposée en matière de recherche et sauvetage constitue une nouvelle structure de gouvernance au sein du Conseil de l'Arctique. Il leur demande de réfléchir à la manière dont le Comité pourrait utiliser cette nouvelle structure pour influencer sur les travaux du Conseil. Les membres discutent de l'importance d'accroître leur participation à cet organisme, au niveau ministériel, de manière à pouvoir y intervenir plus efficacement.

On suggère que les pays de l'Arctique examinent de près les conséquences de l'ouverture de nouvelles routes maritimes en Arctique et qu'ils envisagent la possibilité d'élaborer une stratégie commune en matière de transport maritime dans la région.

Après avoir examiné le document, les membres du Comité font les suggestions suivantes :

- Modifier l'ordre des chapitres. On suggère de traiter d'abord du Secrétariat permanent du Conseil de l'Arctique puis, dans l'ordre, des budgets, de la vision de l'avenir de l'Arctique et du Conseil de l'Arctique à titre d'organisme international.
- Ajouter de nouvelles sections sur la pollution maritime, la sécurité maritime, les ressources naturelles, le bien-être des humains et la gestion des écosystèmes.
- Rendre davantage compte du point de vue des organismes autochtones bien que, comme le président du Comité le souligne, deux d'entre eux ont participé à l'élaboration de ce document. Ni l'un ni l'autre de ces organismes n'est canadien.

Les membres du Comité conviennent que le document révisé rend fidèlement compte des discussions qui se sont déroulées à Reykjavik.

3. Proposition visant la présidence tournante du CPPRA

La délégation islandaise réitère sa proposition selon laquelle [traduction] « la présidence du Comité sera assumée à tour de rôle par les différents membres, idéalement pour une période de deux ans chacun ». La proposition est approuvée par le Comité. Il n'est pas clair si cette décision aura une incidence sur la façon dont le président du comité est choisi. Il est importe de noter qu'aucune décision n'a été prise sur un ordre de rotation. Il est en outre entendu que le président ne pourra pas toujours rester en fonction pendant deux ans, compte tenu des changements qui peuvent survenir à la suite d'élections dans son pays. La proposition est approuvée par le Comité.

4. État des travaux du CPPRA

Chaque délégation fait le point sur l'évolution de la question de l'Arctique dans son pays. Un résumé détaillé de ces exposés figure dans l'ébauche de procès-verbal de la réunion annexée au présent rapport.

5. Prochaine réunion du CPPRA

La prochaine réunion du Comité se tiendra en Suède, du 13 au 15 février 2012.

6. Questions ajoutées à l'ordre du jour

Pas d'autre question.

C. Visite de sites culturels dans la République de Komi

Comprendre, promouvoir et préserver les cultures autochtones compte parmi les mandats importants du CPPRA. Le pays hôte, la Russie, a donc organisé plusieurs visites de sites ayant une valeur culturelle particulière. Les délégués ont ainsi visité le

village d'Yb et plus particulièrement le Centre finno-ougrien qui y a récemment été ouvert. Ce centre culturel et éducatif sert de carrefour de la promotion des cultures finno-ougriennes. Il comporte des salles de conférence et de réunion ainsi qu'un centre d'art et de métiers d'art.

Les délégués ont également visité le centre d'artisanat populaire de Zaran, situé à S Vylgort, et le musée de l'institut de géologie. Les délégués canadiens ont à cette occasion porté une attention particulière aux commentaires sur les sables bitumineux en Russie. Les délégués ont pu examiner des échantillons géologiques et des cartes des gisements de sables bitumineux russes, ce qui leur a permis de constater que la Russie dispose de réserves de sables bitumineux considérables, sans doute comparables à celles du Canada. Les délégués canadiens considèrent qu'il s'agit là de renseignements très précieux puisque la question des sables bitumineux russes est rarement abordée dans le cadre des discussions sur l'exploitation des fossiles combustibles et les changements climatiques.

Respectueusement soumis,

M. Peter Goldring, député
Association parlementaire Canada-Europe

Annexe 1

Ébauche du procès-verbal de la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique tenue le 29 septembre 2011 à Syktyvkar dans la République de Komi (Russie)



Ébauche du procès-verbal

Réunion du CPPRA à Syktyvkar le 28 septembre 2011

Ouverture de la réunion

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉS

M. Torlopov, sénateur, et M. Morten Høglund, président du CPPRA, ouvrent la réunion.

L'adjoint au chef de la République de Komi, M. Konstantin Romadanov, souhaite la bienvenue aux membres du Comité dans la République de Komi et dans la ville de Syktyvkar. Se remémorant la réunion du CPPRA qui a eu lieu à Syktyvkar en 2001, M. Romadanov remercie M. Torlopov et M. Markov d'avoir à nouveau invité les membres du Comité à Syktyvkar.

La présidente de la Douma régionale, M^{me} Marina Isitkovskaya, souhaite également la bienvenue aux membres du CPPRA et expose quelques-uns des enjeux politiques actuels dans la République de Komi. Cette dernière s'est en outre engagée dans de nouveaux projets de manutention et d'utilisation des déchets. M^{me} Isitkovskaya mentionne également les travaux visant à créer de nouvelles aires naturelles protégées dans la République, notamment en limitant fortement le développement industriel.

M. Høglund indique aux membres du Comité que la réunion comportera deux parties. La première se composera d'exposés présentés par les spécialistes invités et la deuxième, après le déjeuner, sera consacrée aux affaires internes du Comité.

Décision

Le Comité adopte l'ordre du jour et les points proposés à l'ordre du jour, et y ajoute les renseignements donnés par le président.

1. LA COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE ET INTERRÉGIONALE DANS LA RÉGION DE L'ARCTIQUE – L'EXPÉRIENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE KOMI

Le membre russe du CPPRA, M. Vladimir Torlopov, présente les réalisations de la République de Komi en matière de coopération internationale. Comme elle constitue la

plus vaste des régions du Nord de la Russie, la République multiplie les activités de coopération internationale dans plusieurs domaines.

La plus importante est sa participation au Conseil euro-arctique de Barents (CEAB), mais elle a également conclu de nombreuses ententes bilatérales avec les pays voisins.

La stratégie du CEAB en matière de développement social et économique constitue une grande priorité pour la République, dont les représentants participent activement au groupe de travail responsable de cette question. Les projets les plus importants du CEAB pour la République sont la construction d'une nouvelle bibliothèque qui comportera un centre d'information international et le corridor de transport du Nord et la voie ferrée qui, une fois construite, servira de lien entre les comtés et les pays de la région de Barents.

En mai 2009, Syktyvkar a accueilli la troisième conférence parlementaire de Barents et, en août 2011, un nouveau parc portant sur la culture finno-ougrienne a ouvert ses portes à Yb.

La République compte réaliser un projet de protection de la nature dans le delta du Pechora, en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial.

M. Torloпов souligne l'importance et l'étroitesse des liens qui unissent la République de Komi et la Finlande, notamment en raison de leur appartenance commune au monde finno-ougrien. La collaboration entre les deux administrations est en évolution, comme en témoignent les nombreux projets qu'elles réalisent ensemble dans des domaines aussi divers que la foresterie, la pêche, l'élevage des rennes, le tourisme environnemental, les économies d'énergie et la médecine, en particulier la cardiologie. En outre, l'ouverture du nouveau centre finno-ougrien a été rendue possible grâce à la collaboration des deux pays sur le plan culturel.

La réunion du CPPRA constitue un pas de plus vers la reconnaissance de Syktyvkar à titre de lieu de réunion des intervenants en coopération internationale.

Décision

Le Comité prend bonne note de ces renseignements.

2. AVANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DES SCIENCES DE L'ARCTIQUE DANS LA RÉPUBLIQUE DE KOMI

M. Askhab Askhabov, président du présidium du Centre des sciences de Komi et membre de l'Académie des sciences de Russie, présente un exposé sur l'histoire des universités dans la République de Komi.

La première université a ouvert ses portes en 1906. On y enseignait surtout les sciences sociales et humaines au cours des premières années mais, avec le début de l'industrialisation dans la République, au cours des années 1930 et 1940, de nouveaux domaines de recherche, liés aux activités industrielles, ont vu le jour. En 1946, l'ouverture d'un nouveau centre a donné le coup d'envoi à la recherche en sciences naturelles.

Aujourd'hui, l'Université d'État compte plusieurs instituts, spécialisés notamment en géologie, en psychologie, en chimie et en langues.

L'Université réalise toujours de nombreux travaux sur l'utilisation des ressources naturelles de la République. L'institut de géologie participe à la cartographie des champs pétroliers situés en mer et à Novaia Semlja. Quant aux scientifiques de l'institut de biologie, ils s'intéressent aux écosystèmes de la toundra et aux conséquences des gaz à effet de serre sur ces derniers, ainsi qu'aux voies migratoires des rennes du Nord.

Une étude sur les effets des activités du secteur pétrolier et gazier sur la santé humaine est en cours dans la République de Komi.

Les scientifiques donnent également leur avis au législateur lorsque de nouvelles lois touchant la question de l'Arctique sont en voie d'élaboration.

En réponse aux questions du Comité sur les effets des activités du secteur pétrolier et gazier sur la santé humaine, M. Askhabov répond que l'étude est en cours et qu'aucun résultat n'a encore été publié.

Des membres du Comité souhaitent savoir si la République de Komi a subi les effets de la récession mondiale; ils demandent plus de détails sur le projet de construction d'une voie ferrée; ils veulent savoir comment la République tente de concilier protection environnementale et exploitation des ressources naturelles; et ils s'intéressent à la question du recrutement des jeunes scientifiques.

M. Askhabov indique que l'intérêt des jeunes gens pour les sciences a quelque peu fléchi et qu'on observe un exode des cerveaux, les jeunes quittant les régions rurales pour aller s'établir dans les grandes villes ou s'intégrer à la communauté internationale. Cependant, la République de Komi n'a pas vraiment souffert de cette situation jusqu'ici.

En ce qui a trait à l'équilibre entre protection environnementale et exploitation des ressources naturelles, M. Askhabov affirme qu'il faut en arriver à des consensus et faire des compromis.

M. Torlopov évoque l'important déversement d'hydrocarbures survenu dans la République de Komi au milieu des années 1990 et il explique que depuis, les règlements sont aussi stricts, voire davantage, que les règlements internationaux. La République a réussi à restaurer l'environnement touché par le déversement, si bien qu'aujourd'hui on y trouve une importante population de poissons.

M. Torlopov affirme que la récession européenne s'est fait sentir en République de Komi. Cette dernière dépend grandement des ressources naturelles et des impôts versés par les entreprises. Cependant, comparativement à d'autres sujets russes, la République se tire plutôt bien d'affaire. Elle entretient une collaboration fructueuse avec la société Lukoil et, en 2010 et 2011, les recettes fiscales ont été bonnes. Si bien que la République a pu adopter de nouveaux règlements visant à régler les problèmes de logement et d'autres enjeux sociaux.

Les autorités centrales de la Russie appuient le projet de construction d'une voie ferrée, auquel divers sujets russes apportent leur collaboration.

En réponse à une question sur le marché du travail, M. Torlopov indique qu'il y a très peu de chômeurs dans la République. En fait, son taux de chômage, qui varie entre 3 % et 4 %, est l'un des plus bas de la Fédération russe.

Décision

Le Comité prend bonne note de ces renseignements.

3. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – PERSPECTIVES RÉGIONALES

M. Sergey Geraimovich, sous-ministre au ministère des Ressources naturelles et de la Protection de l'environnement de la République de Komi, parle de la richesse des ressources naturelles de la République, qui recèle du pétrole, du gaz naturel, du charbon et différents minéraux, notamment des diamants et de l'or.

L'exploitation des richesses naturelles se fait dans le souci d'une croissance durable et du respect de l'environnement. On a en effet tiré d'importantes leçons des travaux de nettoyage qui ont suivi le déversement d'hydrocarbures survenu dans les années 1990.

À l'heure actuelle, 145 champs gaziers et 6 mines de charbon sont en exploitation, et les réserves non encore exploitées sont considérables.

Comme les infrastructures d'exploitation des ressources naturelles risquent d'avoir des impacts négatifs sur l'environnement, on a créé des programmes de protection environnementale particuliers, dès les années 1930. Aujourd'hui, 14,5 % du territoire de la République est protégé.

De nouveaux programmes de manutention des déchets ont été mis sur pied.

M. Geraimovich souligne que la gestion des déchets constitue un problème sérieux et que le pourcentage de matières recyclées est faible. Notamment parce que les déchets industriels résultant de la coupe du bois et de l'exploitation du charbon se trouvent dans des endroits peu accessibles, loin des infrastructures de transport. On cherche des moyens de mieux utiliser les bois de qualité inférieure.

La fourniture d'une eau potable de haute qualité est considérée comme une priorité, et l'on a lancé différents projets à cette fin, qui seront réalisés entre 2011 et 2015.

Les travaux de protection de l'environnement effectués sous les auspices du Conseil euro-arctique de Barents comprennent 11 programmes destinés à assainir les activités de production, notamment un programme de formation des ingénieurs.

Le gouvernement organise également à l'intention du grand public des activités de sensibilisation, de formation et d'éducation en matière de protection de l'environnement.

Le Comité s'interroge sur la manière dont la République de Komi concilie l'extraction du pétrole et du gaz et l'atténuation des changements climatiques, ainsi que sur les effets de la fonte du pergélisol.

M. Geraimovich déclare que différentes commissions s'occupent de ces questions.

L'une d'entre elles tiendra bientôt une réunion à Usinsk où elle visitera une installation

afin de vérifier dans quelle mesure les responsables sont prêts à intervenir en cas d'accident.

En réponse à une autre question du Comité, M. Geraimovich affirme ne pas voir de conflit entre l'extraction des ressources naturelles et la préservation de la nature. On crée des aires protégées depuis les années 1930, si bien que la République en compte aujourd'hui 137, dont 2 relevant du gouvernement fédéral.

On procède actuellement à l'inventaire des aires protégées. Lorsqu'il sera terminé, en 2014, on aura également élaboré une nouvelle politique sur ces aires.

Décision

Le Comité prend bonne note de ces renseignements.

4. SOUTIEN DES PEUPLES AUTOCHTONES DANS LA RÉPUBLIQUE DE KOMI

M. Valery Markov, vice-président principal du Conseil d'État de la République de Komi, présente la situation des peuples autochtones aux membres du Comité. Aujourd'hui, 60 % des habitants sont d'origine russe, et 25 % d'origine komie. Le reste de la population appartient à de nombreux petits peuples, notamment les Nénètes, les Khantys et les Mansis, des chasseurs qui vivent dans des zones particulières, dans le Nord de la République.

Au cours des dernières années, le nombre de Komis a diminué. En effet, depuis les années 1970, ils quittent les régions rurales pour s'installer dans les villes. Si bien qu'aujourd'hui, 74 % d'entre eux vivent dans les centres urbains et 24 % à la campagne.

Les droits des peuples autochtones sont protégés par des lois. Les lois fédérales les plus importantes sont la constitution, les lois sur les langues et sur l'éducation datant de 1991, et la loi sur l'élevage des rennes adoptée en 2011. Les lois komies doivent être conformes aux lois fédérales.

La loi sur l'éducation officialise le droit des Autochtones d'étudier leurs langues, leur histoire et leur culture dans les écoles. En outre, on accorde une aide financière aux entreprises traditionnelles.

La langue komie est enseignée à 25 000 enfants répartis dans une centaine d'écoles. La politique de l'État ne soutient toutefois pas seulement les Komis mais également d'autres peuples autochtones de la République.

L'élevage des rennes et l'infrastructure nécessaire à cette activité, et la possibilité d'en tirer viande et nourriture, stimulent l'entrepreneuriat dans les villages proches de cette activité traditionnelle.

Le premier congrès du peuple komi a eu lieu en 1991. En février 2012, on assistera donc à la dixième édition de ce congrès destiné aux Komis de toute la Fédération russe où l'on propose notamment de nouvelles lois.

Les membres du Comité s'informent de la participation des femmes dans la société en général et plus particulièrement de leur présence dans les universités. Ils veulent aussi

savoir si des conflits d'intérêts opposent la population autochtone et la population russe de la République.

M. Markov répond que la République tente de promouvoir l'égalité des sexes en donnant en exemple les attitudes et comportements des pays de l'Arctique voisins. La situation s'améliore en République de Komi même si l'égalité n'est pas encore assurée.

À une certaine époque, les Komis comptaient pour 90 % de la population de la République. Au milieu du XX^e siècle, leur proportion n'était plus que de 50 % et, en 2000, elle est tombée à 25 %. Cela s'explique essentiellement du fait que l'exploitation des ressources naturelles a attiré de nouveaux arrivants dans la République. Cependant, il s'agit d'un État stable où les différents groupes ethniques n'entrent pas en conflit.

Décision

Le Comité prend bonne note de ces renseignements.

5. PARTICIPATION DES UNIVERSITÉS DE LA RÉPUBLIQUE DE KOMI À DES PROGRAMMES D'ÉCHANGE INTERNATIONAUX

M. Georgy Korsunov, adjoint du recteur, Relations externes de l'Université Polytechnique d'État à Ukhta, entretient le Comité de la question des échanges d'étudiants.

La collaboration entre les établissements d'enseignement, ainsi que les échanges d'étudiants, sont de très efficaces moyens de favoriser une compréhension mutuelle entre les peuples et les nations. Le Conseil euro-arctique de Barents contribue pour beaucoup à faciliter une telle collaboration, et des représentants de la République participent au groupe de travail du Conseil sur l'éducation et la recherche.

L'Institut d'État en foresterie travaille en étroite collaboration avec la Finlande, la Norvège et la Suède.

Un projet de planification en foresterie réunit plusieurs des intéressés de ce secteur. Il permettra de développer de nouveaux outils technologiques, en particulier en République de Komi, et notamment de créer un réseau de chemins forestiers.

Dans le cadre d'un programme de foresterie bilatéral auquel participent la Russie et la Finlande, on vise à améliorer la compétence des enseignants. Il existe plusieurs autres projets de collaboration avec la Finlande dans ce secteur.

L'Université d'Ukhta participe également aux activités de l'Université de l'Arctique et à des projets de coopération avec tous les pays membres du CPPRA. Elle offre en outre un programme de baccalauréat en études circumpolaires en collaboration avec l'Université de Nordland à Bodø, en Norvège.

L'Université participe aussi au programme de mobilité académique étudiante North2North de l'Université de l'Arctique.

En mai 2011, une délégation de l'Université du Maine est venue à Syktyvkar pour étudier des possibilités de collaboration académique. L'Université d'Ukhta a conclu des

ententes avec une université française en matière de mobilité académique, d'obtention de certains diplômes et d'études des régions arctiques. Elle participe aussi au programme Fulbright, à des échanges d'étudiants avec le Kazakhstan et à un programme d'enseignement de l'anglais, en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères des États-Unis.

Décision

Le Comité prend bonne note de ces renseignements.

6. CHANGEMENTS CLIMATIQUES PENDANT LA PÉRIODE QUATERNAIRE DANS LA PARTIE EUROPÉENNE DU NORD DE LA RUSSIE

M^{me} Lyudmila Andreicheva, chef de département à l'Institut de géologie du Centre des sciences de Komi de l'Académie des sciences de Russie, présente ses constatations au Comité.

M^{me} Andreicheva a analysé les températures observées au XX^e siècle et a conclu à une hausse de la température. Elle explique toutefois que la Terre a toujours connu des périodes plus chaudes et des périodes plus froides, et que la période qui a fait l'objet de son étude est très limitée, compte tenu de l'âge de la planète.

Il y a environ 300 000 ans, la température était plus élevée de un ou deux degrés, et il y avait davantage de bouleaux et de pins. Par la suite, c'est-à-dire il y a entre 240 000 et 180 000 années, la température était encore plus élevée, atteignant entre deux et quatre degrés de plus qu'aujourd'hui.

Plus récemment, soit il y a entre 50 000 et 25 000 années, la planète a traversé une période plus froide, où il faisait entre deux et six degrés de moins qu'aujourd'hui. Il y a 10 000 ans, la Terre a connu une période de refroidissement et d'instabilité climatiques. Enfin, si l'on recule de 5000 ans, on constate que les températures étaient supérieures de deux à trois degrés à celles d'aujourd'hui et que la forêt atteignait la région de Pechora.

On observe aujourd'hui une tendance stable au refroidissement. En effet, chaque période de haute température est plus froide de un degré que la précédente. Par conséquent, selon l'étude réalisée par M^{me} Andreicheva, les températures vont en refroidissant.

Décision

Le Comité prend bonne note de ces renseignements.

7. ADOPTION DE L'ÉBAUCHE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CPPRA TENUE À REYKJAVIK LE 9 JUIN 2011

Décision

Le procès-verbal de la réunion tenue à Reykjavik le 9 juin 2010 est adopté.

8. 10^e CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

M^{me} Gretarsdottir, de la délégation islandaise, fait le point sur la préparation de la 10^e conférence et propose qu'elle ait lieu à Akureyri, du 5 au 7 septembre 2012. Les sujets présentés dans l'ébauche de programme étant très vastes, il y aurait lieu de préciser sous quels angles ils seront abordés. L'un des principaux défis en ce qui concerne le développement humain consiste à traduire en mesures concrètes les recommandations stratégiques présentées dans les rapports scientifiques. Il est également proposé d'examiner de plus près le mode de financement du développement commercial du Nord, compte tenu des récentes crises financières.

Le président du Comité propose que la Finlande, la Suède et le Canada nomment des rapporteurs, parmi les membres de leur délégation, en vue de la 10^e conférence. Les délégués concernés répondent au président qu'ils doivent obtenir l'autorisation des autorités de leur pays avant de prendre un tel engagement.

Décision

Le Comité décide de tenir la 10^e Conférence des parlementaires de la région arctique à Akureyri, du 5 au 7 septembre 2012.

9. GOUVERNANCE DE L'ARCTIQUE, UNE RÉGION EN PLEINE ÉVOLUTION

M. Høglund présente aux membres du Comité une nouvelle version de la proposition, révisée à la suite des discussions qu'ils ont eues à la réunion de Reykjavik en juin.

M. Høglund est dans l'ensemble satisfait du document. Outre quelques corrections touchant la rédaction du document, il propose d'y intégrer la dernière modification apportée à la structure de gouvernance du Conseil de l'Arctique, soit l'entente concernant les activités de recherche et de sauvetage. Les parlementaires doivent se pencher sur ce nouveau mécanisme et analyser en quoi ils peuvent influencer sur son utilisation future. La mise sur pied de groupes de travail responsables de différents domaines de coopération en Arctique ouvre de nouvelles possibilités. Le Comité doit entamer le dialogue avec le Conseil de l'Arctique à ce sujet.

M. Høglund suggère que les pays de l'Arctique s'intéressent de près aux nouvelles voies maritimes qui s'ouvrent dans la région et qu'ils élaborent une stratégie commune en matière de transport dans la région de l'Arctique.

Les membres du Comité sont dans l'ensemble d'accord avec les idées de M. Høglund. Ils soulignent l'importance du chapitre sur la vision de l'avenir de l'Arctique et proposent d'ajouter quelques phrases, dans l'introduction, sur la sécurité maritime, les ressources naturelles et le bien-être social de la population.

Il est également proposé de modifier l'ordre des différents chapitres et de présenter la proposition visant à créer une organisation internationale en tant que dernière recommandation.

Les membres du Comité insistent sur l'importance d'intégrer les peuples autochtones aux discussions sur les questions relatives à la gouvernance dans l'Arctique. Enfin, ils proposent d'ajouter quelques mots sur la gestion écosystémique, qu'ils considèrent comme un sujet qui pourrait être abordé à la prochaine réunion du Comité.

Décision

Le Comité convient que la version révisée du document sur la gouvernance de l'Arctique rend fidèlement compte des discussions qui ont eu lieu à Reykjavik et il approuve les ajouts suggérés pendant la réunion à Syktyvkar.

10. Proposition visant la présidence TOURNANTE du CPPRA

La délégation islandaise présente une proposition concernant la présidence tournante du CPPRA :

[traduction] « La présidence du Comité sera assumée à tour de rôle par les différents membres, idéalement pour une période de deux ans chacun. »

Décision

La présidence du Comité sera assumée à tour de rôle par les différents membres, idéalement pour une période de deux ans chacun.

11. ÉLECTION DU NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT DU CPPRA

M. Morten Høglund propose d'élire M^{me} Gudfridur Lilja Gretarsdottir à titre de nouvelle vice-présidente du CPPRA.

Décision

M^{me} Gudfridur Lilja Gretarsdottir est élue à l'unanimité vice-présidente du CPPRA.

12. ÉTAT DES TRAVAUX DU CPPRA

La délégation canadienne présente les principes et les priorités de la Stratégie pour le Nord du Canada. Cette stratégie, élaborée en 2009, se fonde sur quatre priorités qui continuent d'orienter la politique du Canada en ce qui concerne l'Arctique. Ces priorités sont les suivantes :

- Exercer notre souveraineté dans l'Arctique
- Promouvoir le développement social et économique
- Protéger notre patrimoine naturel
- Améliorer et décentraliser la gouvernance dans le Nord

Le Canada poursuit ses investissements dans l'Arctique. Il a notamment ouvert un centre de formation des Forces canadiennes à Resolute Bay, de nouvelles installations de mouillage et d'avitaillement en carburant en eaux profondes à Nanisivik, et la construction d'une nouvelle flotte de patrouilleurs et de brise-glaces.

La *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques* sera désormais appliquée dans une zone s'étendant jusqu'à 200 milles marins (au lieu de 100 milles marins) au large de la côte canadienne.

Des litiges frontaliers opposent toujours le Canada au Danemark et aux États-Unis mais ces différends sont bien gérés. Grâce à des discussions bilatérales régulières, on est en voie de trouver une solution au différend avec le Danemark en ce qui concerne l'île Hans, une île déserte de 1,3 kilomètres carrés.

Dans la mer de Beaufort, le différend porte sur la frontière maritime nord de l'Alaska et du Yukon. La zone qui fait l'objet de ce désaccord mesure quelque 6250 milles marins et les deux États s'entendent pour poursuivre le dialogue et faire appel à des spécialistes des deux pays pour régler les problèmes techniques liés à l'établissement de la frontière.

En ce qui a trait au passage du Nord-Ouest, le Canada autorise la navigation dans les eaux de l'Arctique à la condition que les navires respectent les mesures de contrôle canadiennes en matière de sûreté, de sécurité et de protection de l'environnement et des droits des Inuits. Le passage du Nord-Ouest n'est pas un détroit international; il se trouve dans les eaux intérieures canadiennes.

Pour ce qui est de déterminer l'étendue du plateau continental canadien, le gouvernement du Canada entend présenter une demande à la Commission des Nations Unies responsable de ce dossier d'ici à la fin de 2013. Les travaux scientifiques nécessaires à la cartographie du plateau continental sont effectués en collaboration avec les États-Unis, la Russie et le Danemark.

Le gouvernement du Canada continue de transférer des pouvoirs aux trois territoires nordiques, en particulier dans le domaine de la gestion des ressources et des terres.

Le projet ArcticNet, qui vise à établir des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, a été financé à hauteur de 67,3 millions de dollars.

Dans la foulée de l'Année polaire internationale, le Canada accueillera les participants à la conférence intitulée *De la connaissance à l'action*, à Montréal, du 22 au 27 avril 2012.

À la suite du déversement pétrolier survenu dans le golfe du Mexique, le Canada a entamé un examen des pratiques en matière de forage en mer dans l'Arctique.

Les collectivités autochtones sont invitées à participer à plusieurs projets canadiens, plus particulièrement en ce qui a trait à la gestion des projets et au développement de l'économie dans les régions concernées. Ainsi, les collectivités autochtones participent directement au projet gazier Mackenzie, selon un modèle de participation des Autochtones.

La délégation russe signale que la législation relative à l'Arctique est en constante évolution dans la Fédération russe. Une importante réunion visant à discuter de l'évolution des conditions en Arctique par suite du réchauffement de la planète a eu lieu la semaine dernière à Arkhangelsk. Le premier ministre Poutine et plusieurs députés et représentants gouvernementaux ont participé à cette réunion organisée par la société de géographie russe.

La délégation islandaise indique que les débats sur les questions concernant l'Arctique sont de plus en plus nombreux au sein de la société islandaise. Deux conférences ont récemment eu lieu à Akureyri, dont celle du Forum sur la recherche nordique. Même si le Parlement n'a pris aucune nouvelle mesure depuis la dernière réunion, on a assisté à

un vaste débat, dans les médias, sur le rôle des États non arctiques en Arctique et au sein du Conseil de l'Arctique. Ce débat résulte en partie du fait qu'une société chinoise souhaite acheter de vastes terres en Islande.

La délégation suédoise affirme que les Suédois s'intéressent davantage à l'Arctique, du fait que la Suède occupe la présidence du Conseil de l'Arctique et en raison de la nouvelle stratégie de la Suède concernant l'Arctique.

La 5^e Conférence des parlementaires de Barents s'est déroulée à Luleå, du 18 au 20 mai.

La sécurité maritime en Arctique est une question importante pour le Comité sur l'environnement et les ressources naturelles du Conseil nordique, et une proposition à ce sujet sera soumise à la discussion lors de la réunion du Conseil nordique qui aura lieu au début de novembre.

Le Conseil nordique et Torkil Sørensen annonce aux membres du Comité que le thème de la réunion du Conseil nordique sera : *Des sociétés nordiques ouvertes*. Les ministres membres du Conseil nordique ont préparé deux nouveaux programmes, l'un portant sur l'Arctique et l'autre sur la collaboration entre les pays de l'Ouest – Canada.

Les représentants du Conseil nordique de l'Ouest rendent compte des résultats de la réunion annuelle du Conseil, qui a eu lieu en août dernier : il y a été recommandé de préciser les intérêts communs des pays du Nord-Ouest en ce qui a trait aux changements climatiques. Ces intérêts comprennent notamment les questions liées au transport et à l'utilisation des ressources naturelles. Le thème de la conférence de l'an prochain est le suivant : La position de la région du Nord-Ouest au sein de la communauté internationale, plus particulièrement en ce qui a trait à l'Arctique et au développement commercial.

La délégation finlandaise, qui doit se réunir la semaine prochaine, mentionne que peu de faits nouveaux sont survenus depuis les élections du printemps dernier. Elle indique toutefois que la question du transport et de la logistique a connu une évolution intéressante au sein du partenariat Dimension septentrionale, qui favorise la collaboration entre les pays du Nord, en particulier la Norvège et la Finlande, en ce qui concerne le transport ferroviaire.

La délégation norvégienne signale que les événements tragiques survenus en Norvège le 22 juillet dernier ont largement dominé les débats politiques.

La délégation s'est rendue à Mourmansk et à Kirkenes, à la fin d'août, pour en apprendre davantage sur la coopération entre particuliers dans le Nord et sur la coopération entre les entreprises norvégiennes et russes.

En vertu d'une nouvelle entente conclue par la Russie et la Norvège, il sera désormais possible, pour les personnes qui vivent à moins de 30 kilomètres de la frontière, de se rendre dans le pays voisin sans visa. Cette entente devrait entrer en vigueur au début de 2012. L'entente entre la Russie et la Norvège sur la délimitation des territoires a engendré de nouvelles activités dans le secteur pétrolier et gazier dans la mer de Barents. Enfin, le gouvernement norvégien doit présenter d'ici quelques semaines un nouvel exposé de principe sur la politique norvégienne à l'égard de l'Arctique.

13. PROCHAINE RÉUNION DU CPPRA

La prochaine réunion du CPPRA aura lieu en Suède, du 13 au 15 février 2011. (*sic*)

14. Questions ajoutées à l'ordre du jour

Pas d'autres questions.

Annexe 2

Ébauche de la liste des participants

MEMBRES

Canada	M. Peter Goldring, député M. Dennis Bevington, député M. Sebastian Spano, Section des ressources et de l'environnement, Service d'information et de recherche parlementaires
Danemark/Groenland	M. Peder Pedersen, chef de section
Finlande	M. Jouko Skinnari, député Mme Natalia Kylvänen, adjointe M. Guy Lindström, directeur adjoint
Islande	Mme Gudfridur Lilja Gretarsdottir, députée Mme Arna Bang, conseillère
Norvège	M. Morten Høglund, député
Russie	M. Vladimir Torlopov, sénateur, Conseil de la Fédération M. Kirill Mangush, conseiller M. Nikolay Dankov, conseiller Mme Irina Kuzmina, secrétaire Mme Tatyana Fedorova, protocole
Suède	Mme Ann-Kristin Johansson, députée Mme Eva Hjelm, haute fonctionnaire

OBSERVATEURS

Conseil nordique	M. Torkil Sørensen, conseiller principal
Conseil nordique de l'Ouest	M. Kari P. Højgaard, président M. Thordur Thorarinsson, secrétaire général

SECRÉTARIAT

INVITÉS

	M. Bjørn Willy Robstad, secrétaire général
	M. Askhab Askhabov, président du présidium du Centre des sciences de Komi, section de l'Oural, Académie des sciences de Russie
	M. Sergey Geraimovich, sous-ministre des Ressources naturelles et de la Protection de l'environnement de la République de Komi
	Mme Galina Gabusheva, ministre des Politiques nationales de la République de Komi
	M. Georgy Korsunov, adjoint du recteur, Relations externes de l'Université polytechnique d'État à Ukhta
	Mme Lyudmila Andreicheva, chef de département à l'Institut

de géologie du Centre des sciences de Komi de l'Académie
des sciences de Russie

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Europe
ACTIVITÉ	Rapport de la délégation parlementaire canadienne concernant sa participation à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique
DESTINATION	Syktvykar, République de Komi, Russie
DATES	les 28 et 29 septembre 2011
DÉLÉGATION	
SÉNAT	S/O
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Peter Goldring, député M. Dennis Bevington, député
PERSONNEL	M. Sebastian Spano, conseiller
TRANSPORT	24 145.27 \$
HÉBERGEMENT	1 413.86 \$
HOSPITALITÉ	0.00 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	728.13 \$
CADEAUX OFFICIELS	0.00 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	21.57 \$
TOTAL	22 308.83 \$